

Rapport de rémunérations des mandataires 2025: exercice 2024

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0216.697.307
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Commune de Fernelmont
Période de reporting	2024

	Nombre de réunions
Conseil Communal / Provincial/CPAS	12
Collège Communal / Provincial ou Bureau permanent	48
Commission ou comité spécial #1 - CCATM⁴	6
Commission ou comité spécial #2 - C.L.D.R	3
Commission communale de l'accueil petite enfance	3
Conseil consultatif des Aînés	4
Commission communale agricole	0

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de commission

Membres du Conseil

Fonction⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute⁷ Indexée (index au 1/01/2024 : 2,0399 – index à partir du 1/06/2024 : 2,0807)	Détail de la rémunération et des avantages⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions⁹
Président(e) du Conseil	LICOT Pierre	5.400,69€ brut annuel indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence. Le Président bénéficie d'un double jeton par séance jusqu'en novembre 2024.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 92 % Commissions (voir listes en annexe)
Bourgmestre ~~Président(e) du Collège/ Président(e) du CPAS~~ /	PLOMTEUX Christelle	65.921,56 € brut annuel indexé ONSS : 380,69 € - 60.911,14 € brut imposable	Traitement Bourgmestre + Pécule de vacances + alloc fin d'année	Traitement uniquement – pas de jetons ou autre rémunération perçue –	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 92 % Collège Communal : 98 %

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

				CDLD		Commissions (voir listes en annexe)
Présidente du CPAS – membre du Collège et Conseil	JAVAUX Pascale	2.570,30€ brut annuel indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 83 % Collège Communal : 71 % Commissions (voir listes en annexe)
Echevine	PARADIS Anne	38.441,59 € brut annuel indexé ONSS : 0 Imposable : 35.663,76 €	Traitement Echevins + Allocation de fin d'année	CDLD	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 92 % Collège Communal : 94 % Commissions (voir listes en annexe)
Echevin	DETHIER Vincent	41.248,41 € brut annuel indexé dont 366,85 € ONSS - Imposable : 38.103,73 €	Traitement échevin + allocation de fin d'année + pécule vacances	CDLD	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 75 % Collège Communal : 67 % Commissions (voir listes en annexe)
Echevin	SOMVILLE Maxime	41.248,41 € brut annuel indexé dont 366,85 € ONSS - Imposable : 38.103,73 €	Traitement Echevins + allocation de fin d'année + pécule vacances	CDLD	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 83 % Collège communal 83 % Commissions (voir listes en annexe)

Echevin	DELATTE Didier	37.037,82 € brut annuel indexé dont 0€ ONSS Imposable : 34.259,99€	Traitement Echevins	CDLD	Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Collège communal 98 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	RENNOTTE Philippe	2.315,31€ annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 90 % Jusqu'au 01/12/2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	TARGEZ Marc	2.830,39€ annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 92 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	HOUBOTTE Louis	2.060,32 € annuel brut indexé ONSS : 0 + 50 € annuel brut imposable	jetons de présence : 125 € non indexés/jeton de présence. + jetons CCATM 25 € brut non indexable		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 75 % Commissions (voir listes en annexe) CCATM : 33 %
Conseiller	HENQUET Laurent	2.835,49 € annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 92 %

						Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	HUBERTY Nicolas	2.060,32€ annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 70 % Jusqu'au 01/12/2024 Commissions (voir listes en annexe)

Conseillère	MOTTE Mélanie	2.055,22€ annuel brut indexé ONSS : 0 + 0 €	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence. + Jetons CCATM 25 € par séance brut et non indexable		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 70 % Jusqu'au 01/12/2024 Commissions (voir listes en annexe) CCATM : 0%
Conseillère	DESMEDT Francine	3.090,48 € annuel brut indexé ONSS : 0 + 150 € brut imposable	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence. + CCATM 25 € brut non indexable par séance		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe) CCATM : 100 %
Conseiller	LAMBERT Louis	2.830,39€ annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 100 % Jusqu'au 01/12/2024

		+ 150 € brut imposable	+ CCATM 25 € brut non indexable par séance			Commissions (voir listes en annexe) CCATM : 100 %
Conseiller	LELOUP Michaël	2.055,22 € annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil Communal : 70 % Jusqu'au 01/12/2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	MATAGNE Jean-François	2.570,30€ annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 90 % Jusqu'au 01/12/2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseillère	HILGER Françoise	2.830,39€ annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % Jusqu'au 01/12/2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	PERMIGANAUX Tommy	3.090,48 € annuel brut indexé ONSS : 0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller Président du Conseil	RENNOTTE Pierre-Olivier	260,09 € annuel brut indexé ONSS :0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % A partir du 2 décembre 2024

A partir du 19/12/2024			Le Président bénéficiera d'un double jeton par séance à partir de celle du 19/12/2024			Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	PURNODE Quentin	260,09 € annuel brut indexé ONSS :0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % A partir du 2 décembre 2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	MAHAUX Gauthier	260,09 € annuel brut indexé ONSS :0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % A partir du 2 décembre 2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseillère	GRANVILLE Laurence	260,09 € annuel brut indexé ONSS :0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % A partir du 2 décembre 2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	COOLEN Tristan	260,09 € annuel brut indexé ONSS :0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % A partir du 2 décembre 2024 Commissions (voir listes en annexe)
Conseiller	MAECK Jean- Marie	260,09 € annuel brut indexé ONSS :0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % A partir du 2 décembre 2024

						Commissions (voir listes en annexe)
Conseillère	MAHIEU Laura	260,09 € annuel brut indexé ONSS :0	jetons de présence : 125 € non indexés /jeton de présence.		Voir liste en annexe	Conseil communal : 100 % A partir du 2 décembre 2024 Commissions (voir listes en annexe)

NB/ Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Rmq/ Les rémunérations des jetons de présence sont liquidées en décembre, les montants reprennent donc les séances de décembre à décembre. La séance du 19 décembre 2024 n'est pas comptabilisée dans le montant de rémunération.